

renne donnerent à sa valeur. On ne peut pas dire que le vainqueur de *Montmouth* & d'*Argile* *la soutint mal*. Ses lumières sur la marine passoient celles d'un *subalterne*, & l'on pouvoit lui accorder celles d'un grand Amiral. Il ne manqua pas de *vûes*, mais il les laissa trop éclater. Le Pere Peters son Confesseur entra dans le Conseil, mais *il ne gouverna point l'Etat*. On ne suivit pas ses avis, & le Roi dit lui-même, que s'il les avoit écoutés, il s'en seroit mieux trouvé. *Ce fut peut-être un malheur*, dit notre Historien, *que les Maîtresses de ce Prince ne se mêlassent pas du Gouvernement*. Mr. l'Abbé Reynal déplore ici un malheur que personne n'avoit encore deviné.

Nous passons les révolutions de ce Règne pour en venir à l'Histoire du Parlement. Tandis que Jacques II. alloit chercher un abri en France contre l'orage, les Pairs s'assemblerent pour pourvoir au Gouvernement. Cette assemblée s'appella *Convention*, parce qu'il n'y a que le Roi qui puisse convoquer un Parlement. Elle agita d'abord cette question dangereuse, s'il n'y a pas un Contrat entre le Peuple & le Roi, & si, quand le Prince le rompt, les sujets ne sont point déliés du serment de fidélité? L'Auteur fait ici fort bien sentir la folie qu'il y a de soumettre la conduite des Rois au caprice de la multitude. Les Communes remplies d'esprits Républicains, ne balancerent pas à décider; la Chambre haute fut plus embarrassée; elle se rendit, & le Trône fut déclaré vacant.

La dégradation de Jacques prononcée, il falloit un nouveau Roi. La Couronne appartenoit de droit au Prince de Galles; on fit semblant de douter de son existence; on proposa d'abord